

M. Félix LEDOUX,
Président de la FNESI
FNESI % FAGE
79, rue Périer, 92120 Montrouge

Monsieur Emmanuel MACRON,
Président de la République,
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008, Paris

A Paris, le 13 juillet 2020

Monsieur le Président de la République,

Le 12 mars dernier, vous vous êtes adressé aux français dès le début de la crise sanitaire et énoncé que notre Nation était en guerre face à un ennemi aussi terrible qu'invisible. "*Nous sommes en guerre*", alors que vos mots résonnaient encore dans nos esprits alarmés, la FNESI a appelé trois jours après, le 15 mars 2020, l'ensemble des étudiants en soins infirmiers à faire preuve de courage dans un élan de solidarité nationale.

Ainsi, pendant les trois mois qui ont suivi, c'est plus de 80 000 étudiants en soins infirmiers qui se sont mobilisés dans les établissements de santé aux côtés des soignants. Nous savons tous deux combien le manque de matériel, le déficit de personnel et la pression psychologique ont fait partie, durant cette période, du quotidien des professionnels de santé. J'aimerais qu'à travers cette lettre, vous puissiez apprécier le vécu des 94 000 étudiants en soins infirmiers, concitoyens français, au front et confinés.

Combativité : le mot d'ordre au coeur de l'engagement des étudiants en soins infirmiers. Dès les premiers jours, conscients de l'afflux décuplé des patients dans les services, j'ai vu les étudiants qui se sont mobilisés pour assurer la continuité des soins auprès de la population.

Insécurité : la sensation constante imprégnant chaque aspect du quotidien des étudiants en soins infirmiers. Le caractère inconnu de la COVID a renforcé l'appréhension de contracter le virus lors des soins proposés aux patients. L'exposition à cette maladie fût anormalement démesurée car les étudiants n'avaient pas droit aux mêmes protections individuelles que les professionnels de santé ; ils ont été trop nombreux à devoir composer avec seulement un masque chirurgical par semaine. Outre le fait de tomber malades eux-mêmes, ils ont la crainte permanente de contaminer leurs proches en étant contraints d'entretenir leurs tenues souillées à domicile. Toutes ces situations ont engendré un stress inédit, affectant directement l'état de santé des étudiants en soins infirmiers.

LETTRE OUVERTE

Abandon : le sentiment partagé par l'ensemble des étudiants en soins infirmiers. Sans information régulière et fréquente de la part des instituts de formation, eux-mêmes en attente de directives précises, les étudiants en soins infirmiers ont dû agir dans l'inconnu. Des semaines durant, alors que toute l'attention était portée sur les besoins sanitaires, ils n'ont eu aucune information concernant la continuité pédagogique, pratique comme théorique. Il aura fallu attendre le 29 mai 2020 pour que vos ministères cadrent réglementairement les aménagements inhérents à la formation.

Sur le terrain, les étudiants en soins infirmiers ont évolué sans encadrement, délaissés dans les soins prodigués. Leurs responsabilités ont même été parfois jusqu'à combler en toute autonomie des postes d'infirmiers manquants, activité illégale en l'absence de Diplôme d'Etat, les mettant en danger au même titre que les patients. En leur qualité d'étudiants, ils se sont vus refuser l'accès aux dispositifs d'accompagnement psychologique alors même qu'ils vivaient quotidiennement des situations difficiles, pour ne pas dire insoutenables.

Dégoût : la perception de l'exercice professionnel qu'ont eu les étudiants en soins infirmiers. J'ai été alarmé du comportement des établissements de santé à effectuer des demandes d'affectation d'étudiants en stage selon les besoins sanitaires et non l'intérêt pédagogique. Beaucoup de futurs infirmiers ont été bernés par des conditions d'encadrement promises qui, en finalité, se sont transformées par du remplacement de personnel en intégrant les pools de soignants des établissements de santé. La coercition fut même un moyen de prédilection pour forcer les étudiants en soins infirmiers à se porter volontaires ; la réquisition est devenue langage courant pour les affecter obligatoirement.

Quel temps d'adaptation laisse-t-on à l'étudiant qui change de service chaque jour dans un contexte où la stabilité se fait rare et précieuse ? Quel temps est accordé à l'acquisition et au renforcement des compétences dans un environnement où le turn-over est fréquent ? Et surtout, comment un étudiant peut-il se projeter dans un milieu professionnel où il a été réifié pendant plusieurs semaines ?

Épuisement : le syndrome le plus inquiétant au sein de la population des étudiants en soins infirmiers. Marqué sur tous les visages, la crise sanitaire laissera des traces inoubliables inscrites dans les esprits et sur leurs corps. L'allongement, l'anticipation ou encore le déplacement des périodes de stage ont forcé les étudiants à allier enseignement théorique, formation pratique et vie personnelle. Cette dernière fût bien trop souvent délaissée au profit des deux premières.

L'épuisement psychologique et physique est également intrinsèque à la pression mentale et aux tensions vécues dans les services, liées à l'accumulation de toutes les irrégularités accumulées. Dans un pays qui prône les 35 heures par semaine, il m'est impossible d'accepter que les étudiants en soins infirmiers considèrent des semaines de plus de 60 heures de travail comme une évidence de leur formation. Ces dérives dangereuses causent bien évidemment un désinvestissement désastreux des étudiants en soins infirmiers envers leur future profession, les poussant à considérer l'arrêt de formation comme solution évidente pour échapper au syndrome post-traumatique imminent.

LETTRE OUVERTE

En réponse à leur engagement sans faille malgré ces conditions irréelles, vous conviendrez que les attentes des étudiants en soins infirmiers sont fortes en sortie de la crise sanitaire. Le *“plan massif d’investissement et de revalorisation des carrières”* que vous avez annoncé le 25 mars 2020 lors de votre allocution à Mulhouse a laissé entrevoir les espoirs d’un lendemain soucieux de nos conditions de formation. Le Ségur de la Santé, lancé le 25 mai 2020 par votre ex-Premier Ministre, apparaît aux yeux des étudiants en soins infirmiers comme un exercice de dialogue social dont les engagements du Gouvernement se traduiront par des *“mesures fortes et significatives”*. Monsieur PHILIPPE l’avait énoncé, *“on ne répondra pas à une crise d’une telle ampleur par des demi-mesures, mais par des choix forts, rapides, assumés”*.

Malheureusement, après sept semaines de concertations, force est de constater que les conclusions soumises à la signature de la FNESI ne répondent pas aux propositions effectuées. Les étudiants en soins infirmiers (représentant plus de 50% des étudiants en santé) ont depuis perdu confiance envers le Ségur, censé incarner l’espoir d’une reconnaissance de leur engagement. Alors que le 12 mars 2020 vous annonciez à juste titre que *“la santé n’a pas de prix”*, les étudiants en soins infirmiers ressortent de trois mois d’implication sur le terrain et de sept semaines de concertations avec seulement une promesse d’indemnité horaire revalorisée à tout juste un euro de l’heure.

A l’heure où les $\frac{3}{4}$ des étudiants en soins infirmiers énoncent devoir travailler pour subvenir à leurs besoins tout au long de la formation, il devient urgent de garantir un versement d’indemnités de stage à minima d’un montant horaire supérieur à deux euros.

Le Ségur de la Santé doit également être une opportunité de renforcer la sécurité des étudiants en soins infirmiers ainsi que d’améliorer leurs conditions de stage. Nous ne pouvons sortir d’une crise sanitaire ayant démontré des failles dans le système de santé actuel sans apprendre de nos erreurs. C’est pourquoi je vous demande à ce que vous mettiez tout en œuvre pour que le prêt et l’entretien gratuit des tenues professionnelles soient garantis par tous les établissements d’accueil en stage.

Je souhaiterais qu’à l’issue de ces concertations, les étudiants en soins infirmiers retrouvent leur confiance envers le Gouvernement grâce à des actes forts de votre part.

C’est pourquoi je vous demande, à quatre jour de la clôture du Ségur de la Santé, de prendre les mesures nécessaires lors du prochain Conseil des Ministres, pour augmenter l’enveloppe budgétaire jusqu’ici attribuée aux étudiants en soins infirmiers.

Il est évident qu’investir dans la formation en soins infirmiers, c’est agir pour les infirmiers de demain : l’avenir du système de santé.

Comptant sur votre détermination à prendre soin de chacun, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président de la République, mes plus respectueuses salutations.

Félix LEDOUX,
Président de la FNESI

